

Republique Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 30 Mai 2024

Délibération n°20240530\_11

Nombre de conseillers communautaires :

En exercice : **70**

Présents : 44

Suppléants : 3

Pouvoirs : 6

= **VOTANTS : 53**

- dont « pour » : 53

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

**Objet : JEUNESSE/ANIMATION : demande de financement dans le cadre du Contrat Départemental d'Animation 2024**

Le jeudi 30 Mai 2024, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 24/05/2024, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle de MONTIGNAC-Charente.

Présents : COMBAUD Renaud – CAILLAUD Nadia – GIRAUD-BERNARD Éric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard BOIZUMAULT Sylvie – LIZOT Jackie - AGUESSEAU Norbert – BORNE Bernard – MAINGUET Martine – BLANCHON Alain – GUYON Jean-Guy – COYAUD Pierrick – KAUD Pascal – TEXIER Didier – CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire - TYSSANDIER Maguy – PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian - BOIREAUD Philippe – THURU Marie-Danièle - LEMAIRE Marie-Claude – HENTRY Jimmy - CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques - PINEAU Francine - BOUYSET Céline - MUGNIER Pierre-Hermann - LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier – GIROUX-MALLOT Françoise – BORDES Jean-Jacques – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent – BOUCHET Éric - LACROIX Aurélie SOURY Christine - ROUMAGNE Magalie – PINTUREAU Romain - MAGNANT Jocelyne – SEVRIT Raymond – GOYAUD Philippe - JÉROME Géraldine.

Suppléants remplaçant un titulaire :

1-SOURISSEAU Damien suppléant de COMBAUD Alain

2-BERTRAND Michel suppléant de MARCELIN Céline

3-POITOU Mélanie suppléante de MICHONNEAU Patrick

Pouvoirs :

1-FOURÉ Brigitte pouvoir à COMBAUD Renaud

2-PERCHE Marie-Annick pouvoir à SOURY Christine

3-LAMAZIERE Véronique pouvoir à TYSSANDIER Maguy

4-CHARRIAUD Sébastien pouvoir à CRINE Jean-Jacques

5-VERGNAUD David pouvoir à DANEDE Laurent

**6-LASBUGUES Elisabeth pouvoir à ROUMAGNE Magalie**

Absents : GEOFFRION Olivier - FLAUD Yves – CECCHIN Catherine – PERRON Michelle - CHAUSSEPIED Pierre – DURAND Jean-Louis - JEUNE Karine – VIGNET Aurélie - CLAVAUD Gérard - BOURABIER Jacques – ETIENNE Murielle - POTEL Maryse - CAMY Bruno - MAHÉ Jacques - CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella.

**Départ de TEILLET Anne – Départ de LASBUGUES Elisabeth (avec pouvoir de M. DE LUSTRAC).**

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

**Objet : JEUNESSE/ANIMATION : demande de financement dans le cadre du Contrat Départemental d'Animation 2024**

Madame la Vice-Présidente en charge de l'enfance-jeunesse rappelle que dans le cadre de sa politique enfance-jeunesse, la communauté de communes participe à des actions de développement en faveur des pratiques culturelles, artistiques et sportives.

A ce titre, certaines actions peuvent être financées en partie par le Conseil départemental de la Charente dans le cadre du Contrat Départemental d'Animation (CDA).

Au regard des critères de ce dispositif, il est proposé que la communauté de communes sollicite un financement pour les animations suivantes auprès du Conseil départemental de la Charente, pour 2024 :

1. Développement des pratiques culturelles et artistiques
2. Développement des pratiques sportives
3. Développement des activités de pleine nature et environnementales
4. Été Actif et Solidaire
5. Développement des pratiques sportives, environnementales et artistiques chez les adolescents
6. Ecole multisports (Aigre)
7. Accueil Station Sport Nature (Mansle-les-Fontaines).

Le montant de l'aide départementale sollicitée s'élève à : 18 913 €.

**Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

- **D'APPROUVER LA DEMANDE DE SUBVENTION et DE SOLLICITER le financement précité auprès du Département de la Charente ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ces financements ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l'animation « été actif et solidaire », notamment la demande de labellisation de celle-ci auprès du Conseil départemental, ainsi que la convention avec l'espace Arc en ciel pour la gestion du programme « été actif et solidaire » ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention relative à la gestion de la station Sport Nature du Champion à Mansle ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou sa représentante à exécuter et signer tout acte en découlant.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Pour extrait conforme,

